

# Imposition des entreprises et financement de l'AVS – marché ou piège ?

26 juin 2018

Groupe thématique « Politique fiscale et économie politique », Réseau de réflexion

Traduction : René Levy, Lausanne

**La réforme de l'imposition des entreprises (projet fiscal 17, successeur de l'RIE III) devrait être couplée au nouveau financement complémentaire de l'AVS. Ainsi en a décidé le Conseil des États le 7 juin 2018, avec 34 voix contre 5, avec 5 abstentions. Il est prévu d'adopter ce projet au cours de la session parlementaire de septembre. Comment évaluer cette opération ? Le groupe thématique « Politique fiscale et économie politique » du Réseau de réflexion explique pourquoi il estime que cette idée est fondamentalement erronée, comment on pourrait obtenir un découplage, et comment il pourrait en résulter un succès pour la gauche.**

## Évaluer séparément

Tout le monde est d'accord : les deux éléments du projet – le financement complémentaire de l'AVS et le projet fiscal 17 – n'ont rien en commun du point de vue matériel. Le lien entre les deux est explicitement conçu comme un marché politique : la droite obtient la réforme fiscale, la gauche obtient un renforcement financier de l'AVS. Puisqu'il n'y a pas de lien matériel entre les deux, il convient de les évaluer séparément.

Commençons par le **financement de l'AVS**. Son but est de renforcer financièrement les rentrées de 2 Mrd par an. Le relèvement des pourcentages salariaux de 0.3% (0.15% côté employeur, 0.15% côté employé-e) produirait 1.2 Md de rentrées supplémentaires, env. 800 Mio additionnelles seraient contribuées par la Confédération. Ce renforcement de l'AVS est à saluer. Le financement complémentaire sert à consolider l'AVS pour plusieurs années. Son appréciation doit également considérer le contexte du système de contributions de l'AVS : les cotisations à l'AVS sont prélevées

sur la totalité des salaires alors que ses prestations sont plafonnées. Par conséquent, le relèvement des pourcentages salariaux renforce la redistribution de haut en bas.

Il en est très différemment de la deuxième composante, du **projet fiscal 17 (PF17)**. En février 2017, le projet précédant, la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) a échoué dans les urnes à presque 60% après le referendum de la gauche. La majorité des votants a donc suivi la critique selon laquelle le projet servait avant tout les intérêts des grandes entreprises et des multinationales. Il crée des trous dans les finances publiques que la population devrait combler ou qui contribueraient au démantèlement du service public. Essentiellement, le PF17 emboîte le pas à la RIE III, avec les mêmes conséquences. Il mène directement à une diminution des rentrées fiscales (estimation de la Confédération : 2.1 Mrd de francs de moins par an). Elle crée une multitude de nouvelles échappatoires fiscales (p.ex. *patent box* également pour les logiciels, déduction pour recherche-et-développement à la hauteur de

150% des coûts ( !)), si bien que les bénéficiaires des grands groupes ne seraient probablement plus imposés qu'à 30% (minimum prévu dans le projet) – et ce de surcroît à des taux d'imposition abaissés puisque le projet prévoit explicitement de lancer un tour de réduction des impôts auprès des cantons et de compenser ces réductions par des transferts renforcés de la Confédération aux cantons. Une autre composante devient un enjeu important qui pourrait être aussi dévastateur que l'introduction du principe de l'apport de capital dans la RIE III. Il s'agit de la mise au jour de réserves latentes. Ce dévoilement exonéré d'impôts deviendrait possible lors d'un changement du régime fiscal, du canton de résidence ou de l'immigration en Suisse et serait en vigueur pendant 10 ans. Cela ouvrirait un boulevard à des procédés manipulateurs qui créeraient des milliards de pertes fiscales en Suisse et à l'étranger.

### **La Suisse, un moteur de la course aux réductions d'impôts**

L'un dans l'autre, avec le PF17, la Suisse renforcerait encore son rôle peu glorieux de pionnier dans la course internationale aux réductions fiscales. Ce projet de réforme va donc dans la fausse direction. Au lieu de faire en sorte que les grands groupes payent enfin plus d'impôts, il introduit de nouvelles astuces pour les réduire. Au lieu de limiter enfin la concurrence fiscale internationale et intercantonale, il l'alimente davantage. Il renforce le rôle non-solidaire de la Suisse à l'échelle internationale. Selon les calculs du Réseau de réflexion, entre 30 et 35 Mrd de francs manquent à d'autres pays en raison de la politique fiscale suisse dans le seul domaine de l'imposition des entreprises ; leurs pertes de rentrées fiscales augmenteraient encore avec le PF17.

Les conséquences d'une telle politique sont graves. Pour ne citer que deux exemples : pour payer une rente de vieillesse minimale en Zambie (env. 14.5 Mio d'habitant·e·s ) à tous les aîné·e·s , il faudrait env. 70 Mio de francs. Alors que cet argent manque en Afrique, on fait des cadeaux aux marchands de matières premières en Suisse : Viktor Glasenberg, PDG de Glencore, qui extrait des minéraux en Zambie, économise, dans les années de bonne conjoncture, sur la seule base de l'apport de capital, plus en termes d'impôt que ce que

coûterait cette rente vieillesse. Deuxième exemple : si les dividendes étaient imposés comme les salaires, c'est à dire entièrement et non pour la moitié, les filles Blocher devraient payer 125 Mio de dividendes en 2017 au lieu de 250 Mio. Pas étonnant que Magdalena Martullo-Blocher s'est tellement engagée pour l'abaissement de l'imposition des dividendes. Conclusion : Une gauche qui prend son programme politique ne serait-ce que moyennement au sérieux ne saurait accepter un tel projet.

### **Ce marché est un piège**

Comment apprécier ce marché ? N'est-il pas un cas classique de *realpolitik* où ce n'est pas la cohérence d'une politique de gauche qui compte, mais l'intention d'obtenir le meilleur compromis possible ? Les partisans du marché avertissent que quiconque refuserait le projet combiné serait co-responsable des attaques auxquelles l'AVS se verrait de nouveau exposée après l'échec de ce marché. Le PF17 a prévu de légères améliorations, mieux ne serait pas réalisable en l'occurrence. Après avoir enfin réussi à arracher des concessions aux forces bourgeoises du pays, il ne fallait pas compromettre ce résultat.

Toutefois, la mise en œuvre du projet PF17 mettrait sous pression les finances publiques, ce qui entraînerait sans doute des réductions de prestations dont la gauche se verrait prise en otage par les bourgeois si elle accepte le marché. Ce sont alors les représentant·e·s de la gauche dans des communes comme Renens, Marly ou La Brévine qui devraient assumer la détérioration des offres Spitex, la diminution de l'aide sociale ou la suppression de prestations culturelles qui découleraient de l'acceptation de PF17 – avec le consentement à ce projet, on aurait pris en compte ces conséquences. Comment la gauche suisse expliquerait-elle à la population et aux forces de gauche du monde entier qu'elle a consenti au renforcement de la course aux réductions fiscales qui nuit directement aux autres pays ? Au canton de Vaud, par exemple, c'est un secret de polichinelle que le renforcement de la politique de basse imposition vise à attirer des entreprises françaises – la population du pays voisin nous en remerciera...

Le prix à payer pour ce marché serait donc très élevé – assez élevé pour parler d'un piège. Le PF17 est un projet antisocial et nationaliste à

effets durables. Chaque projet de ce type rend plus difficile à l'avenir de sortir de la logique d'une telle politique fiscale nationaliste et antisociale. Chaque allègement fiscal, une fois concédé, sera très difficile à retirer par la suite – facile d'anticiper la menace, malheureusement efficace, que les entreprises quitteraient la Suisse si ces allègements devaient être révoqués un jour.

On peut observer les conséquences d'une pareille politique au canton de Zoug. En 1947 survint un accord entre gauche et droite, appelé « solution de la raison », qui ressemble comme deux gouttes d'eau au marché proposé aujourd'hui. A l'époque, la gauche acceptait l'introduction d'outils cantonaux d'évasion fiscale (notamment des sociétés dites de domicile – terme noble pour des sociétés écran, et par la suite des « sociétés mixtes ») et obtenait en échange la réduction d'impôts également pour les revenus inférieurs et des allocations pour enfants augmentées. Zoug devint ainsi la Mecque des sociétés de matières premières et des super-riches. Par la suite, les coûts de la vie zougais ont fusé au point que le revenu disponible de la population zougaise normale (après déduction des frais fixes tels que les loyers) en est descendu au rang 19 en comparaison cantonale.

La gauche suisse ne devrait pas se laisser entraîner sur la voie zougaise. Elle ne doit pas se prêter à la bagarre pour le « butin de l'exploitation des pays du Tiers Monde » (Jo Lang, ancien conseiller national des Alternatifs zougais) tout en acceptant de facto l'exploitation en tant que telle.

### Une question fondamentale

Ainsi, le marché cache une question de fond pour la gauche, souvent occultée par des mots clé comme la *realpolitik*, recherche constructive de solutions, ou aptitude aux compromis. Il ne s'agit précisément pas de cela. Bien entendu, en politique il faut tenir compte des rapports de force existants, trouver des solutions ; chercher des compromis fait partie de l'arsenal de l'action politique. La vraie question est plutôt de savoir où se trouve la limite pour des marchés et des compromis : est-ce admissible de rendre négociable le fond du programme de gauche ? Y a-t-il des lignes rouges ? La gauche, doit-elle accepter un projet qui agrandit la division entre les populations de différents pays et cantons ? Dire oui à un projet

qui renforce davantage la redistribution du bas vers le haut, alors que c'est exactement cette redistribution qui attise les crises économiques, sociales et politiques, aussi bien régionales que globales ?

Accepter le FP17 endommagerait le profil de base de la gauche. A quoi aurait servi le refus du RIE III si après, la gauche laissait passer sans broncher un projet largement identique ? Et si la gauche renonce si facilement au principe de la solidarité, pourquoi ne pas directement miser sur les forces nationalistes ? Pour nous, du point de vue de la *realpolitik*, la question est plutôt « Comment la gauche peut-elle s'échapper du piège de ce marché ? ». Qui pose cette question trouvera des réponses.

### Découpler le marché

C'est que le marché a des aspects intéressants. Pour la majorité du camp bourgeois, ostensiblement, un financement solidaire complémentaire de l'AVS est une possibilité acceptable de consolider l'assurance vieillesse. Très bien : maintenons cette partie du marché pour faire avancer l'AVS à travers les années démographiquement difficiles jusqu'en 2040 environ. La mesure proposée pour trouver un financement complémentaire va dans le bon sens, et on peut la répéter une à deux fois encore si le passage du cap démographique l'exige. Il n'est pas sorcier de trouver un financement solide pour l'AVS pendant les années qui viennent – nous avons désormais la confirmation pour ainsi-dire bourgeoisement officielle.

En aucun cas doit-on maintenant se laisser tenter d'avancer l'argument déjà utilisé par les milieux de l'UDC : ce serait aux travailleur·e·s de financer une mauvaise réforme de la fiscalité par leurs salaires à hauteur de 600 Mio. Qui argumente ainsi n'a pas compris les mécanismes financiers de l'AVS.

Par contre, il importe de refuser le lien que propose le PF17. Il s'agit de demander le découplage des deux composantes du marché. Lors d'une éventuelle votation populaire il faudra, conformément à l'exigence de l'unité de la matière, faire voter les deux éléments séparément.

La votation double serait d'ailleurs adéquate même si les deux éléments devaient rester couplés, c'est à dire si le refus de l'un entraînerait le refus de l'autre. Cela permettrait aux votants de faire savoir sans distorsion ce

qu'ils et elles pensent des deux parties du marché. On entend des propositions allant dans ce sens également de la part du PLR et du PDC – la séparation pourrait donc trouver une majorité dans les Chambres.

### **Poker d'initiative populaire sur le financement complémentaire de l'AVS**

Dans un tel dispositif la gauche aurait les coudées franches pour se lancer à pleins poumons dans le soutien du financement complémentaire de l'AVS et quand-même appeler à refuser le PF17. Au cas où le financement de l'AVS était accepté et le PF17 refusé, la partie AVS plongerait elle aussi. Pourtant, dans ce cas, le souverain aurait donné une indication claire dans quelle direction

l'avenir de l'AVS devrait évoluer. Pourquoi ne pas transformer alors cette partie directement en initiative populaire, avec la même formulation et des signatures collectées dans quelques semaines ?

Même si on en restait à une seule votation combinée, ce poker peut jouer, car pour une gauche conséquente il n'y aurait alors que l'option de se prononcer pour un Non. Dans cette situation également, le poker désignerait la voie pour échapper au couplage-chantage. On pourrait se préparer à cette situation pour pouvoir lancer, le lendemain du Non au projet, une initiative pour le seul financement complémentaire de l'AVS. Dans ce cas aussi, on aurait l'assurance que la population peut choisir de manière véritable et sans distorsion.

### **Projet fiscal 17 : quelles alternatives ?**

Depuis des années, l'EU fait pression sur la Suisse pour qu'elle supprime les constructions fiscales spéciales (sociétés mixtes etc.). Le *mainstream* bourgeois est d'avis qu'une telle mesure devrait être obligatoirement compensée par de nouvelles échappatoires fiscales. Par contre, le groupe de travail pour une fiscalité équitable des entreprises, initié par le Denknetz, souhaite profiter de l'occasion pour faire sortir la Suisse de sa politique de sous-enchère fiscale et de retourner vers une fiscalité conforme à la Constitution. Pour plus de détails, voir la prise de position du groupe de travail sur le PF17 (en allemand): [http://www.denknetz.ch/wpcontent/uploads/2018/02/2017-1124\\_VS17\\_Vernehmlassung\\_AGFU.pdf](http://www.denknetz.ch/wpcontent/uploads/2018/02/2017-1124_VS17_Vernehmlassung_AGFU.pdf)